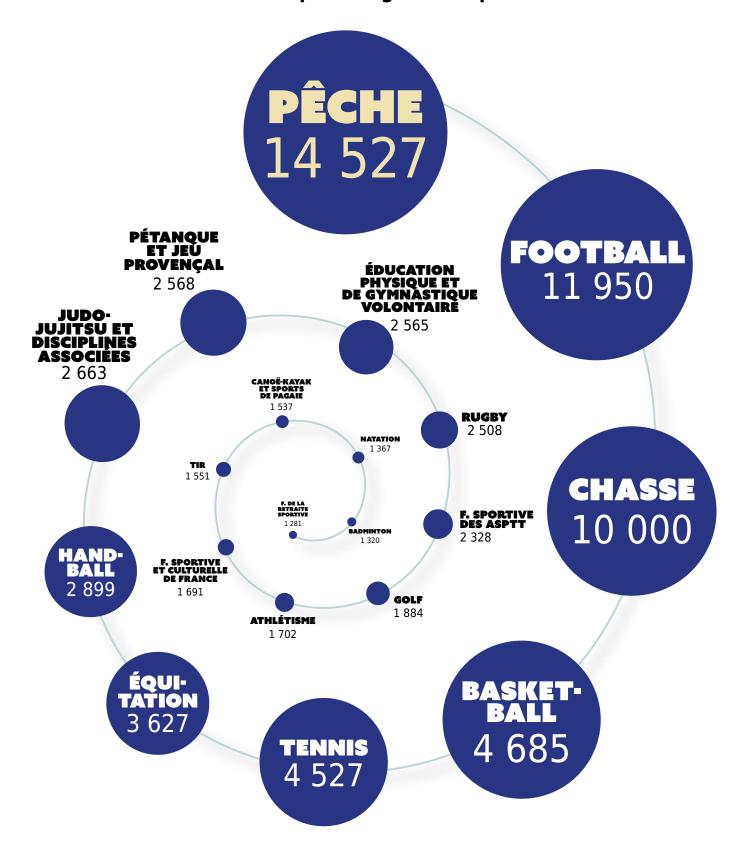
# Licences et/ou adhésions par catégorie de sport en Haute-Vienne



Sources : fédérations, CDOS Haute-Vienne, Insee

INJEP-MEDES / Recensement des licences et clubs sportifs rattachés aux fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports

Fédération Haute Vienne Pêche et Protection Milieu Aquatique Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Vienne





# Le poids socio-économique de la pêche en Haute-Vienne





Dépenses des pêcheurs

12,9M €



Dépenses des collectivités piscicoles

2,1M €



dépensés en Haute-Vienne

dont **7,5M €** 

dont **2,1M €** 

dépensés en dehors du département

5,3M €

Un adhérent résidant en 87 a un budget annuel de 871 € dont

541€

dépensés en Haute-Vienne

Un adhérent non résidant en 87 a un budget annuel de 980 € dont

408€

dépensés en Haute-Vienne

Budget de la FD:

0,8M €

Budget des AAPPMA:

0,5M €

Bénévolat :

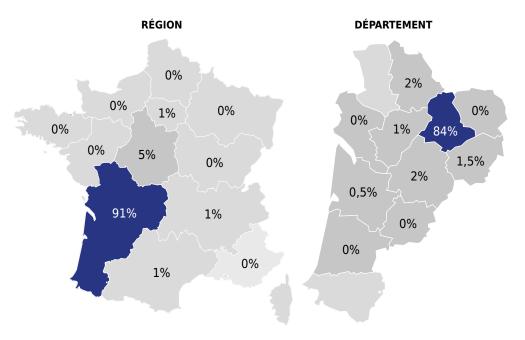
0,8M €





### Profils des adhérents en Haute-Vienne

#### Les adhérents adhérents dont 13 303 hommes 1 224 femmes 11% 17% 11% 13% 13% 16% 20% 2 404 1 598 1 829 1 888 1 556 2 289 2 963 - 15 ans 25 - 34 ans 45 - 54 ans 65 ans et + 15 - 24 ans 35 - 44 ans 55 - 64 ans



# Lieux de résidence des pratiquants

91% des pratiquants de la pêche en Haute-Vienne sont originaires de la Nouvelle-Aquitaine, dont 84% de la Haute-Vienne. 5% sont originaires de la région Centre-Val de Loire. Des pratiquants étrangers, notamment belges ou anglais, viennent également pêcher sur le territoire (1%).

